

**Conférence des Services généraux
(C.S.G.) Formulaire de soumission d'un
point à l'ordre du jour**

La date limite annuelle pour les soumissions pour une Conférence des Services généraux est le 15 septembre*.

Quels types de propositions, de suggestions ou d'idées font que la Conférence des Services généraux a besoin d'une " action " ou d'une "décision " ?

Les propositions qui sont importantes pour l'avenir des Alcooliques anonymes, les décisions de principe ou les demandes de modification des publications approuvées par la Conférence et les points qui pourraient exiger la conscience collective de l'association. Les administrateurs, les directeurs de sociétés et le personnel rassemblent des années d'expérience dans le service des AA pour prendre des décisions sur le processus approprié ou la disposition des points proposés à l'ordre du jour de la Conférence. La sixième garantie nous rappelle que "bien que la Conférence puisse agir pour le service d'Alcooliques anonymes, elle n'accomplira jamais aucun acte de gouvernement..." Le Manuel du Service chez les AA/Douze Concepts pour le Service mondial page C58.

Le Manuel du Service chez les AA/Douze Concepts pour le Service mondial stipule, à la page 42, que

L'ordre du jour final de toute Conférence comprend des articles suggérés par des membres des AA, des groupes, des délégués, administrateurs, assemblées régionales, membres du comité régional, et directeurs et personnel d'A.A.W.S. et du Grapevine. La Conférence étudie des questions de principe pour l'ensemble des AA, et il existe des méthodes éprouvées pour placer un sujet à l'ordre du jour de la façon la plus efficace - ou, quand la suggestion ne concerne pas une d'ensemble, pour la diriger à la partie de la structure de service la mieux appropriée.

Si un RSG a une idée de sujet à l'ordre du jour, il ou elle voudra peut-être en discuter tout d'abord avec le groupe, ensuite dans une réunion du district ou de la région, pour enfin la soumettre au membre du personnel du BSG qui est coordonnateur de la Conférence. Un membre des AA qui ne fait pas partie de la structure des Services généraux peut faire part de son idée au RSG de son groupe ou écrire directement au coordonnateur de la Conférence.

Ce qui suit est tiré d'un document de survol du processus "FAQs on Group Conscience Consideration for Proposed Conference Agenda Items". (FAQ sur la considération de la conscience de groupe pour les points proposés à l'ordre du jour de la Conférence).

Q. Que se passe-t-il lorsqu'une proposition de sujet à l'ordre du jour de la Conférence arrive au bureau du coordonnateur de la Conférence ?

A. Le coordonnateur de la Conférence accuse réception du sujet proposé et fait savoir à l'expéditeur laquelle des options suivantes est la plus appropriée et, si nécessaire, explique pourquoi et comment le sujet proposé est traité. Voici quelques-unes des voies possibles :

1. Envoi à un comité du Conseil par l'intermédiaire d'un membre du personnel du BSG ou d'un chef de service.
2. Envoi au directeur des publications du BSG ou à un membre du personnel des services du groupe.
3. Envoi à A.A. World Services, Inc.
4. Envoi au président du Conseil des Services généraux.
5. Envoi au conseil d'administration du AA Grapevine Corporate Board/AA Grapevine Publisher.

Q. Que se passe-t-il lorsqu'il n'est pas évident de savoir quelle comité doit traiter un sujet proposé ou où un sujet doit être envoyé ?

A. Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer clairement où se situera un sujet proposé, il est le plus souvent envoyé au comité des administrateurs de la Conférence pour qu'il donne des directives.

Si un sujet proposé à l'ordre du jour n'atteint pas le niveau d'une action de la conférence, il peut être inscrit au programme de la conférence d'une manière différente, comme une présentation/discussion ou un atelier.

Cette vue d'ensemble est générale et comprend un grand nombre, mais pas nécessairement toutes les voies possibles qu'un sujet proposé à l'ordre du jour suit dans le processus de considération du Conseil, du BSG et du Grapevine. Il n'existe pas de procédure "unique" et, au cas par cas, il peut y avoir des incohérences.

(1) Présenter une proposition claire et concise.

(2) Quel problème ce sujet aborde-t-il ?

(3) (Quel niveau de conscience de groupe, le cas échéant, a discuté du sujet proposé à l'ordre du jour ? Indiquez clairement qui soumet le sujet (un individu, un groupe, un district, une région, etc.).

Note : Bien que tous les sujets soient reçus de la même façon, l'expérience a démontré que les idées bénéficient grandement de la valeur d'une conscience de groupe plus large. Avant de soumettre votre sujet, demandez-vous si vous souhaitez avoir une discussion en conscience de groupe sur le sujet proposé et avec qui vous souhaitez en discuter.

(4) Fournir des informations sur le contexte qui décrivent et soutiennent le raisonnement de la soumission du sujet. Énumérez le(s) document(s) de référence inclus avec la soumission :

(5) Quels sont les résultats prévus/attendus si ce sujet proposé est approuvé ?

(6) Fournir un contact principal pour la soumission.

(7) Remarques finales :

Soumettez les formulaires remplis au membre du personnel de l'OSG sur le bureau de la conférence :

COURRIEL : Conference@aa.org

COURRIER POSTAL: Attn: Bureau de conférence
 Bureau des services généraux
 C.P. 459
 Gare de Grand Central
 New York, NY 10163

Révisé 7/22